

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°21/2022/MEF/AC/FB

RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES OU AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 28 Mars 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2^{ème} étage, quartier administratif, Rabat-Chellah à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour l'acquisition de consommable pour matériel de bureau, pour le compte des directions du Ministère de l'Economie et des Finances, en trois lots :

Lot N°1 : Fournitures pour matériels de bureau de marque CANON ;

Lot N°2 : Fournitures pour matériels de bureau de marque SHARP ;

Lot N°3 : Fournitures pour matériels de bureau de marque DEVELOP, KONICA MINOLTA, TRIUMPH ADLER, UTAX, XEROX et BROTHER.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°206 2^{ème} étage Entrée «D»**, Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma) Rubrique "Appel d'Offres".

Le montant du cautionnement provisoire est fixé comme suit :

Lot N°1 : Cinq mille dirhams (5000,00 DH) ;

Lot N°2 : Quatre mille dirhams (4000,00 DH) ;

Lot N°3 : Trois mille dirhams (3000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

Lot N°1 : Trois cents cinquante-huit mille cent soixante-seize dirhams toutes taxes comprises (358 176,00 DH TTC);

Lot N°2 : Trois cents seize mille deux cents dirhams toutes taxes comprises (316 200,00 DH TTC);

Lot N°3 : Deux cents neuf mille trois cents quarante dirhams toutes taxes comprises (209 340,00 DH TTC).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

En application des dispositions :

- ✓ De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hijra 1434 (30 Octobre 2013), du **Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics;**
- ✓ Des article 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifié et complété par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019) ;
- ✓ Il est à signaler que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives ou aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
- ✓ Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été complété et modifié et par l'article 6 du règlement de consultation.